

## AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence du projet : n°2017-07-20x-00850  
(MEDDE-ONAGRE)

Référence de la demande : n°2017-00850-051-001

Dénomination du projet : IPEV (programme 119 ECONERGY)

Lieu des opérations : TAAF

Bénéficiaire : Robin Jean-Patrice

## MOTIVATION ou CONDITIONS

- Ant faracole des CAPN aux conditions suivantes :
- justifier pourquoi une expérience de glucocorticoïde au niveau est menée sur le terrain et non en laboratoire,
  - les sites mieux expliqués & protocoles d'arrêt du jeûne.

MOTIVATION ou CONDITIONS

DELEGATAIRE CNPN Faune/Flore : Michel METAIS

AVIS : Favorable  Favorable sous conditions  Défavorable

Fait le :  
17 Aout 2017

Signature :  
